



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Centre



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Bourgogne



PLAN  
LOIRE  
GRANDEUR NATURE

**ANIMATION NATURA 2000**  
**VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER**  
**18-58**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉ 06/2011-08/2012**

*Des actions réalisées également avec le soutien de:*



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



NATURA 2000



Ministère  
de l'Écologie, du Développement  
durable  
et de l'Énergie

Septembre 2012



<b>1. BILAN D'ACTIONS 06/2011-08/2012.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Assistance administrative.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. Mission de mise en œuvre des actions de veille, d'information, de communication et de sensibilisation des Documents d'Objectifs.....</b>	<b>5</b>
1.2.1. Participation aux réunions régionales et départementales .....	5
1.2.2. Réunions d'information et rencontres des usagers (actions : 10.1, L1, 7.1) .....	5
1.2.3. Développement des outils de communications (Objectifs 10, L, 8) .....	6
1.2.4. Veille réglementaire et suivi des autorisations (Actions 11, M, 10.1) .....	7
<b>1.3. Contrats Natura 2000.....</b>	<b>8</b>
1.3.1. Recherche de contractants.....	8
1.3.2. Les actions contractuelles.....	9
1.3.3. Suivis et évaluation des actions .....	23
<b>1.4. Mesures Agro-Environnementales territorialisées (objectifs 3, D, BA, VA).....</b>	<b>24</b>
1.4.1. Finalisation de l'opération 2010-2011 .....	24
1.4.2. Programme MAEt 2011-2012 .....	24
1.4.3. Bilan quantitatif des programmes 2009-2011 .....	25
<b>1.5. Charte Natura 2000.....</b>	<b>25</b>
<b>1.6. Études.....</b>	<b>25</b>
1.6.1. Restauration de frayères .....	25
1.6.2. Amélioration de la connaissance des espèces d'oiseaux à fort enjeu patrimonial .....	26
1.6.3. Préalable à la mise en place d'un APPB sternes .....	26
1.6.4. Réflexion sur la mise en place d'une évaluation des habitats .....	26
<b>2. Bilan d'animation.....</b>	<b>28</b>
<b>3. Perspectives globales 2012-2015 .....</b>	<b>30</b>

# 1. BILAN D' ACTIONS 06/2011-08/2012

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	ZSC	4069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	ZSC	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	ZSC	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	ZSC	893 ha
Vallées de la Loire entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	ZPS	13815 ha

Une grande partie est couverte par des habitats dits d'intérêts communautaires (Pelouses pionnières à Corynéphore, forêts alluviales de bois tendre, grèves sableuses...) représentant environ 71 % de la surface des sites.

Près de 70% de la surface des sites est située sur le domaine public fluvial. Ce point est particulièrement important pour l'animation puisque le principal interlocuteur devient logiquement l'état.

Pour chacun, il existe un document d'objectifs dont la rédaction a été confiée respectivement au bureau d'étude Biotope, au WWF, au CEN Bourgogne et au Cen Centre. Ces documents ont été rédigés entre 2004 et 2009.

Durant la phase d'élaboration, chaque site disposait d'un comité de pilotage propre. Pour la phase de mise en œuvre des sites « Habitats », le choix a été fait de les réunir en un seul comité de suivi. Le premier s'est tenu le 26 janvier 2006 à Myennes dans la Nièvre. A l'issue de celui-ci, les conservatoires d'espaces naturels des régions Centre et Bourgogne, ont été retenus comme co-animateurs.

La rédaction du document d'objectifs du site ZPS menée conjointement par les CEN Centre et Bourgogne s'est achevée dans le courant de l'année 2009. Le document a été validé par le comité de pilotage du 4 juin 2009.

Le comité de suivi du 27 janvier 2010 a entériné la création d'un comité de suivi unique regroupant les 4 sites « Habitats » ainsi que le site « Oiseaux ». L'animation de ces sites a été confiée aux CEN Centre et Bourgogne.

Durant la période 06/2011-08/2012, l'accent a été mis sur les actions suivantes :

- Mise en place de contrats sur des sites d'intérêt majeur pour la préservation des habitats naturels ligériens,
- Poursuite de l'usage des outils de communications (gazette, site internet, rencontre usagers...),
- Utilisation de SUDOCO,
- Veille réglementaire et accompagnement des projets,
- Accompagnement aux études sur site,
- Finalisation des programmes MAEt,
- Initiation de la démarche charte.

## 1.1. Assistance administrative

Assistance administrative	Nb jours	24,39	Pourcentage de l'animation	12,5%
---------------------------	----------	-------	----------------------------	-------

### ❖ Organisation du Comité de Pilotage

En préalable du Comité de Pilotage, une réunion de travail en groupe restreint a été organisée afin de discuter des éléments nécessitant une validation auprès du CoPil (charte, mesures). La réunion qui s'est tenue le 15 juin 2011 en DDT de la Nièvre a permis de retravailler les documents en accord entre les différents usagers du site.

Le Comité de Pilotage a été organisé le 8 Décembre 2011. Il est à noter que ce CoPil aurait été nécessaire en début d'année pour valider les modifications des mesures des DocObs et la charte Habitats, ce qui aurait facilité l'animation et le montage des contrats sur 2011. Cependant, pour des raisons diverses, il a été reporté à l'hiver. Son organisation, sa tenue ainsi que la réalisation des documents et présentations nécessaires ont été menées par l'animateur. Le compte rendu est présenté en annexe 1.

### ❖ Définition du programme d'action 2012-2015

La maîtrise d'ouvrage de l'animation des sites par l'État arrivant à échéance pour une passation au Pays Nevers-Sud-Nivernais, la perspective d'animation a été faite pour les trois prochaines années. Ce fut l'occasion de réaffirmer la stratégie d'animation nécessaire sur les sites en cohérence avec le passif et les échéances à venir (PAC, PDRH...).

Les perspectives d'animation réalisées sont présentées en annexe 2.

### ❖ Rédaction du rapport d'activité

A l'issue de la période d'animation, le présent rapport d'activité a été rédigé afin de dresser le bilan de l'année écoulée.

### ❖ Saisie et suivi sous SUDOCO

La saisie sous SUDOCO des cinq DocObs a été finalisée. En l'attente d'un accord sur la méthodologie à appliquer pour la saisie des bilans d'animation multi-site, les bilans d'activités et suivis de mise en œuvre des actions n'ont pas pu être remplis. Une réflexion a tout de même été menée sur la pertinence des différentes possibilités. Les différents bilans ont été synthétisés pour faciliter la saisie ultérieure. La DREAL Centre propose une formation des animateurs à la saisie sous SUDOCO. Une journée de sensibilisation auprès des animateurs sera organisée par la DREAL Bourgogne si le besoin s'en fait ressentir. La participation à cette formation est à étudier.

## 1.2. Mission de mise en œuvre des actions de veille, d'information, de communication et de sensibilisation des Documents d'Objectifs

Veille, information, communication et sensibilisation	Nb jours	53,43	Pourcentage de l'animation	27,5%
---	----------	-------	----------------------------	-------

### 1.2.1. Participation aux réunions régionales et départementales

Une participation aux réunions et rencontres hors site a été effective.

L'animateur a participé à deux séminaires, sur les forêts alluviales et sur le pastoralisme.

Une participation aux rencontres des animateurs Natura 2000 ligériens entre les régions Centre, Bourgogne et le département de l'Allier a permis d'échanger sur les méthodes de gestion des pelouses mises en œuvre sur les différents territoires.

L'animateur a également participé aux réunions concernant le décret frayères dans les deux départements afin d'y transmettre les informations obtenues localement, notamment via son implication dans l'étude sur les frayères à Grande Alose réalisée en 2011.

La participation au Comité Central de Gestion de la Réserve Naturelle du Val de Loire a été pérennisée.

L'animateur a également participé aux rencontres régionales des opérateurs Natura 2000 organisées par les DREAL Centre et Bourgogne.

Une participation aux réunions de travail sur les barèmes en région Bourgogne a également été menée.

Enfin, les services ENS des Conseils Généraux du Cher et de la Nièvre ont régulièrement été rencontré du fait de la présence de quatre ENS sur le site.

### 1.2.2. Réunions d'information et rencontres des usagers (actions : 10.1, L1, 7.1)<sup>1</sup>

L'année d'animation précédente avait mis l'accent sur la rencontre des communes au sein de leurs conseils municipaux. Pour cette année, l'essentiel des rencontres s'est fait de manière moins formelle avec les associations locales d'usagers. Ces rencontres ont permis de recentrer la perception de Natura 2000 sur la réalité de sa mise en œuvre et parfois d'initier des réflexions sur les méthodes de gestions et pratiques mise en œuvre.

❖ Plusieurs associations de **chasse** ainsi que la Fédération de la Nièvre ont été rencontrées. De nombreuses idées reçues erronées ont ainsi pu être dénouées.

❖ Le milieu de la **pêche** reste plus hermétique, malgré de nombreux échanges avec les deux fédérations, les associations ne se trouvent pas concernées par la démarche et les rencontres restent donc faibles.

❖ Les **associations naturalistes** (SOBA, Nature 18, SHNA, Conservatoires d'espaces naturels...) sont régulièrement contactées afin de jauger de l'évolution des connaissances sur la biodiversité présente au sein des sites.

❖ De nombreux échanges ont eu lieu avec des **éleveurs** pratiquant le pastoralisme afin de mieux cerner cette pratique agricole dans l'idée de remettre en place cet usage sur les sites.

<sup>1</sup> Les codes couleurs sont les suivants : Vallées de la Loire et de l'Allier, Vallée de la Loire entre Frouchambault et Neuvy-sur-Loire, Bec d'Allier, Val d'Allier Bourguignon

❖ Enfin, afin de réfléchir à une utilisation des résidus des travaux de restauration et d'entretien des milieux dans le cadre des contrats Natura 2000, des échanges ont été fait avec la **FDCUMA** sur les différentes filières de valorisation (compostage, paillage, chauffage...).

❖ Certaines **collectivités** ont également été rencontrées pour apporter un éclairage sur les réglementations existantes, liées ou non à Natura 2000, et des précisions sur l'état d'avancement des projets existants sur leurs territoires (La-Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, La-Celle-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire, Nevers, Challuy, Cuffy, Jouet-sur-l'Aubois).

### **1.2.3. Développement des outils de communications (Objectifs 10, L, 8)**

Dans la continuité des années précédentes, les outils de communications élaborés ont été pérennisés afin de porter le message auprès des différents publics du territoire.

#### **❖ Création et alimentation d'un site internet**

La trame des sites ATEN n'ayant pu être obtenu pour le moment, le projet de site a été affiné dans sa conception théorique pour être le plus en adéquation possible avec le besoin et cohérent avec le site déjà existant sur la Loire dans le Loiret.

Une formation spécifique devra être effectuée auprès de l'ATEN pour permettre de créer un site sur les bases de leur structure préfabriquée. Celle-ci devra être effectuée sur la fin d'année 2012.

#### **❖ Rédaction et diffusion de la gazette**

Le second numéro de la gazette Natura 2000 des sites a été rédigé et conçu. Les thèmes abordés sont représentatifs de l'actualité des sites et la rédaction des articles a été effectuée en partenariat avec les structures compétentes pour chaque sujet.

Le numéro 2 de la gazette est présenté en fin d'annexe 5.

#### **❖ Réflexion sur la création d'une journée Natura 2000 Loire-Allier**

La tenue d'une journée Natura 2000 ne se révélant pas un outil pertinent, il a été réfléchi à l'incorporation d'intervention de l'animateur au sein des manifestations déjà existantes (soirée Loire-Nature, expositions et manifestations diverses...).

En outre, il est souhaité que lors du Comité de Pilotage annuel, une place soit attribuée à l'organisation d'une visite de terrain permettant de concrétiser le discours et de permettre aux membres du CoPil de percevoir la nature des actions entreprises.

#### **❖ Diffusion des panneaux d'information**

Les panneaux d'informations Natura 2000 ont continué à être distribués aux communes en faisant la demande pour une mise en place sur les zones d'accueil du public.

#### **❖ Communication auprès de la presse**

Des informations ont été transmises auprès des différentes presses locales, sur sollicitation ou en fonction des événements marquants de la vie des sites. Il reste cependant difficile de transmettre les informations faute de structuration d'un réseau de presse volontaire et souhaitant communiquer sur Natura 2000. Une réflexion doit être menée pour rendre le discours plus accrocheur et faciliter sa diffusion.

#### 1.2.4. Veille réglementaire et suivi des autorisations (Actions 11, M, 10.1)

Ce point occupe une grande partie du temps de l'animation, le contexte ligérien lié au Domaine Public Fluvial engendrant une grande sollicitation de l'animateur pour assister la DDT service Loire dans son jugement sur l'impact des demandes d'occupation du DPF.

De même, la reconnaissance de l'animateur par les collectivités les incite à régulièrement prendre contact pour avoir un avis sur un projet en réflexion avant d'initier la démarche.

Sur la période 2011-2012, différents dossiers ont été soumis dont :

- **CNPE de Belleville** : Participation aux groupes de travail pour l'élaboration du plan de gestion pluriannuel d'entretien de la Loire sur la zone de gestion de la centrale, travaux prévus en 2012.
- **DDT, service Loire** : Accompagnement de la DDT dans la mise en œuvre des travaux d'entretien du lit de la Loire de l'hiver 2011 et 2012. Une visite de l'ensemble des sites de travaux est effectuée et une assistance particulière est faite sur les sites les plus sensibles (habitats remarquables). Une présence en début de travaux est parfois nécessaire pour préciser les habitats à éviter en phase trajet et chantier.
- **RNVL** : Assistance sur les dossiers de travaux relatifs à la RNVL et notamment sur le bras mort du Mazou à Mesves-sur-Loire.
- **AAPPMA de Nevers** : Dans le cadre de travaux d'abattage prévus par l'AAPPMA, des informations sur l'importance des boisements alluviaux et bois morts ont été données, ainsi que sur la veille nécessaire des espèces invasives. Des conseils sur leur projet ont été apportés mais non suivis entraînant des coupes à blanc de certaines portions de berge.
- **Quais de Nevers** : Une sollicitation a été faite au sujet de l'aménagement des quais ainsi que la création d'un chemin supplémentaire en aval de Nevers. Les dossiers suivent leur cours.
- **Challuy, sentier du Castor** : La commune a créé un sentier sur le site du champ de tir au niveau de la zone en contrat Natura 2000. Il a été rappelé les obligations inhérentes au contrat et les précautions à prendre pour respecter le site dans le cadre d'une ouverture au public. Les remarques n'ont pas trouvé écho et des erreurs ont été commises dans la mise en œuvre du sentier sur la zone. Ce dossier est toujours en discussion.
- **Arrachage jussie sur Nevers** : Deux projets d'arrachage de la jussie en Loire au droit du quai de Médine sont nés simultanément par le canoë club et la Fédération de pêche. Des informations et recommandations techniques sur la gestion de cette espèce ont été fournies aux deux partis en leur signalant l'intérêt d'un travail conjoint. L'opération conjointe n'a pas abouti, en effet le canoë club a dû annuler son intervention du fait des niveaux d'eau. Il est souhaitable que si l'opération est reconduite en 2013, elle soit menée conjointement par les deux associations pour gagner en efficacité.
- **Base de canoë, La-Charité-sur-Loire** : Le canoë club de La-Charité a souhaité implanter une base temporaire de location de canoë sur la grève en amont d'une zone de nidification potentielle des sternes. Les consignes leur ont été données sur l'attention particulière à y porter et une nouvelle rencontre devait se tenir en cas d'installation

d'une colonie pour redéfinir le fonctionnement. Du fait des niveaux d'eau, aucune nidification n'a eu lieu sur la zone aussi il n'y a pas eu le besoin de rediscuter des conditions de pratique sur la zone.

- **Manifestations sportives et culturelles** : Diverses sollicitations pour évaluer l'enjeu sur des sites où des manifestations étaient programmées ont été faites. Aucune des animations ne se réalisait sur une zone sensible, de simples recommandations générales ont été fournies.
- **Fédération de chasse de la Nièvre** : Dans le cadre de l'évaluation des incidences, le Schéma cynégétique nivernais a été discuté avec les membres de la FDC58 pour apporter un éclairage sur les précisions nécessaires au sein des sites Natura 2000. Une autre rencontre a été organisée autour de l'étang de Marvy, inclus à la ZPS et géré par la FDC58, avec pour objectif de réfléchir à une possible gestion du site.
- **Captage AEP Bourges+** : Le dossier de demande d'autorisation pour un captage d'essai de l'agglomération de Bourges sur le bord de Loire a été analysé. Celui-ci ne présente que quelques remarques mais une attention particulière doit être faite si Bourges+ souhaite faire de ce captage d'essai un captage durable, dans ce cas, les enjeux et les atteintes seront non négligeables.
- **Un Air de Loire** : La manifestation nivernaise étant reconduite en 2012, l'animateur a été sollicité pour vérifier l'objectivité du dossier sur les enjeux environnementaux. Aucune remarque n'a été formulée. Il semblerait que l'enjeu de l'île aux sternes et de son APPB ait été mieux appréhendé qu'en 2011, ceci devant être confirmé ou infirmé à l'issue de la saison.

D'autres projets ont été soumis mais ne nécessitaient pas d'approfondissements particuliers et ne seront donc pas développés ici.

### 1.3. Contrats Natura 2000

Contrats Natura 2000	Nb jours	75,32	Pourcentage de l'animation	38,7%
----------------------	----------	-------	----------------------------	-------

C'est le gros du travail d'animation de cette période, en effet en plus des cinq contrats déjà engagés pour lesquels un suivi est nécessaire, la recherche de nouveaux contractants a été poursuivie.

#### 1.3.1. Recherche de contractants

Les initiatives lancées sur la précédente session ont été poursuivies et de nouvelles pistes se sont créées. Leur avancement a été variable en fonction des contextes locaux.

❖ Le contrat avec le Conseil Général de la Nièvre sur l'ENS du Bec d'Allier a abouti en 2011.

❖ La situation sur Cuffy a été déverrouillée. Ce contrat est en attente depuis 2009 mais devrait voir le jour en fin d'année 2012. Un partenariat entre la DDT de la Nièvre, la commune de Cuffy, le Conseil Général du Cher et le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a été mis en place. Les différentes conventions sont en cours de validation. Le contrat est prêt et pourra être déposé dès accord des différents partis.



❖ Le projet de contrat de conversion de peupleraie sur Mesves-sur-Loire est en attente de par l'indisponibilité du gestionnaire. Il reste tout de même à l'étude.

❖ Un contrat forestier est à l'étude sur la commune de La-Marche avec un propriétaire privé souhaitant convertir une peupleraie de culture en boisement alluvial. Le site de soixante hectares a été visité en 2012 et pourrait aboutir à la signature d'un contrat en 2013.

❖ Un contact avec la fédération de chasse de la Nièvre a été pris pour l'étude du potentiel sur le plan d'eau de Marvy (Neuvy-sur-Loire). Le projet est à l'étude.

❖ En 2011, à l'initiative d'un berger et de l'animateur, une pratique pastorale a vu le jour sur le site des Brocs à La-Celle-sur-Loire. Cette opportunité a été saisie et un groupe de travail s'est organisé pour permettre la durabilité de l'action. La commune, la communauté de commune, le Conseil Général 58, le CEN Bourgogne et les différents acteurs du site (chasse, pêche...) ont travaillé à la définition du projet qui a abouti en 2012 à la signature d'un contrat d'entretien pastoral des pelouses du site par le CEN Bourgogne.

❖ Un travail avec l'antenne Cher-Indre du Cen Centre a été mené pour identifier les sites du conservatoire sur lesquels des contrats Natura 2000 pouvaient être menés. Ceci a aboutis au dépôt d'un contrat en 2012 et à sa préfiguration sur trois autres sites.

❖ D'autres potentialités et volontés sont présentes sur les sites, cependant, le choix a été fait de privilégier les sites aux enjeux les plus fort dans le contexte actuel d'enveloppe budgétaire réduite.

### 1.3.2. Les actions contractuelles

Sont présentées ici les fiches synthétiques des sites contractualisés ou ayant fait l'objet d'un diagnostic complet mais non signé à l'heure actuelle.



Le détail des diagnostics est présenté en annexe 5.

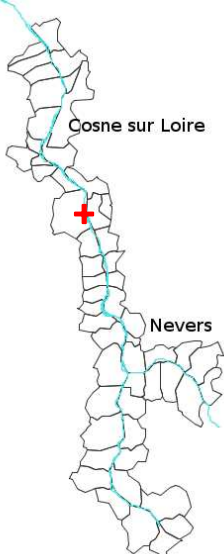

La première série reprend les diagnostics nouveaux, dont le contrat est déposés ou non. La seconde série présente les actions de gestion mise en œuvre durant la session d'animation.



#### ❖ Diagnostic et élaboration des contrats



Plusieurs sites ont fait l'objet d'un diagnostic complet, il s'agit de :



- Les **Vallées**, Couargues pour le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
- Les **Saulières**, Herry pour le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
- **L'île du Pont de la Batte**, La-Chapelle-Montlinard pour le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
- Les **Brocs**, La-Celle-sur-Loire pour le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- Les **Iles de la Gargaude**, Ménétréol-sous-Sancerre pour le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
- Le **Bec d'Allier**, Cuffy pour le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
- **L'ENS du Bec d'Allier**, Gimouille pour le Conseil Général de la Nièvre

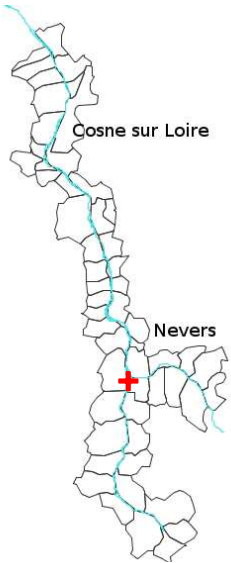

<p>Objectifs DOCOB : 2, B, 1, ZH</p>	<h2>Diagnostic Les Vallées, Couargues (18)</h2>	
<p>Propriété : DPF, Cen Centre          Contractant : Cen Centre          Durée de l'animation : depuis mars 2011          Surface contractée/totale : non finalisé          Habitats ou habitats d'espèces visés : Prairie à fromental (6510),          Pelouse à Fétuque (6210), Mégaphorbiaies (6430), Chauves souris.</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1</h1>	
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b>          Un diagnostic complet a été réalisé sur les portions de DPF et de propriété du Cen Centre. Ce diagnostic a mise en évidence 3 habitats communautaires nécessitant une gestion ainsi que 2 espèces potentielles d'invertébrés (Agrion de Mercure et Cuivré des marais) non confirmé à l'heure actuelle, et un intérêt pour les chiroptères et oiseaux (pie-grièche, alouette lulu). Le projet est en réflexion quand à l'intérêt d'effectuer un débroussaillage plus conséquent au niveau de la mégaphorbiaie. En l'attente de décision sur ce point, le dossier reste en suspend.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface potentielle : 4 à 6 hectares dont 3ha de pelouses et prairies</li> <li>⇒ Nombres d'HIC concernés : 3</li> <li>⇒ Type d'action : débroussaillage, fauche, broyage, dessouchage</li> <li>⇒ Diagnostic réalisé par Maxime Jouve, CENB.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Contrat non finalisé</b></p>		



<p>Objectifs DOCOB : 3, D, 2, P</p>	<h2>Diagnostic Les Saulières, Herry (18)</h2>	
<p>Propriété : Cen Centre Contractant : Cen Centre Durée de l'animation : depuis mars 2012 Surface contractée : 13ha26 Habitats ou habitats d'espèces visés : Prairie mésophile à mésoxérophile (6510), Mégaphorbiaies (6430), Cuivré des marais.</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1-2</h1>	
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b> Le site des Saulières présente une colonisation par le solidage glabre, espèce invasive. Ce site est identifié au sein de la RNVL comme foyer de dissémination de l'espèce et le Cen Centre en est propriétaire. Il a donc été proposé d'intervenir de manière générale sur ce site pour faire régresser le solidage voir disparaître, tout en lui redonnant son caractère prairial. Le Cen a validé la faisabilité et l'itinéraire proposé. Les devis sont en cours de réalisation pour un dépôt en fin d'année 2012. Une visite a été effectuée avec la DDT18 pour leur présenter le site, les enjeux et objectifs.</p>		
<p><b>Éléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface d'habitat d'intérêt communautaire géré : environ 7 ha</li> <li>⇒ Surface en habitats d'espèces : environ 9 ha</li> <li>⇒ Surface en espèce invasive : plus de 10 ha</li> <li>⇒ Surface débroussaillée : 7ha22</li> <li>⇒ Surface fauchée contre le solidage : près de 13ha</li> <li>⇒ Montant du contrat : non finalisé</li> <li>⇒ Diagnostic réalisé par Maxime Jouve, CENB.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Contrat non finalisé</b></p>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, 2</p>	<h2>Contrat Ile du Pont de la Batte, La-Chapelle-Montlinard (18)</h2>	
<p>Propriété : DPF avec convention au Cen Centre          Contractant : Cen Centre          Durée de l'animation : depuis mars 2011          Surface contractée : 3ha60          Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Fétuque (6210),          Chauves souris, Pie-Grièche écorcheur.</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1</h1>
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b>          Inscrite au sein de la RNVL dont le Plan de Gestion prévoyait son entretien, l'animation a consisté en la recherche d'une structure à même de porter un contrat Natura 2000. Le Cen Centre s'est positionné prenant sa légitimité en tant que structure gestionnaire de la RNVL. Suite à la réalisation du diagnostic et de la notice de gestion, le Cen s'est attaché à signer une convention de gestion avec l'Etat, gestionnaire du DPF. Le contrat n'a ensuite pas pu avancer faute de crédit allouable sur l'enveloppe régionale et la situation s'est débloquée en 2012.          Le contrat a été déposé en instruction et sera validé prochainement pour une mise en œuvre à l'automne 2012.          Une visite a été effectuée avec la DDT18 pour leur présenter le site, les enjeux et objectifs.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface d'habitat d'intérêt communautaire géré : 3ha17</li> <li>⇒ Surface en habitats d'espèces : 3ha60</li> <li>⇒ Surface débroussaillée : 0ha75</li> <li>⇒ Surface fauchée : 2ha76</li> <li>⇒ Surface étrépie : 0ha45</li> <li>⇒ Montant du contrat : 41 586,70 €</li> <li>⇒ Diagnostic réalisé par Maxime Jouve, CENB</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Contrat en cours d'instruction</b></p>		

<p>Objectifs DCOB : 3, D, 2</p>	<h2>Contrats Les Brocs, La-Celle-sur-Loire (58)</h2>	
<p>Propriété : Commune de La-Celle-sur-Loire          Contractant : Cen Bourgogne par convention de gestion          Durée de l'animation : juillet 2011 – avril 2012          Surface contractée : 34ha10          Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouses à corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), Pie-Grièche écorcheur...</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1 style="font-size: 2em;">1</h1>
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b>          A l'été 2011, suite à la sécheresse, le site des Brocs a été proposé par l'animateur à un berger du Loiret pour pallier au déficit en ressource fourragère de ses terres. L'opération ayant reçu un franc succès, dès le mois d'aout 2011, il a été travaillé à sa pérennisation. La commune, le Conseil Général et le CENB se sont entendu pour la mise en place d'un contrat Natura 2000 qui a été monté entre le mois de mars et avril 2012 pour une arrivée des brebis fin avril.          Ce site offre une nouvelle perspective au pastoralisme ovin sur les bords de Loire et a permis la renaissance d'une dynamique locale.          Il est à noter l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire pour que vive ce projet. L'implication de chacun est exemplaire.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface d'habitat d'intérêt communautaire géré : près de 30 ha</li> <li>⇒ Surface pâturée : 34ha</li> <li>⇒ Montant du contrat : 84 925,78 €</li> <li>⇒ Nombre de brebis : environ 300</li> <li>⇒ Temps de montage du contrat : 10 mois</li> <li>⇒ Diagnostic réalisé par Frédéric Jeandenand, CENB</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Contrat signé</b></p>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, 2</p>	<h2>Diagnostic Iles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre (18)</h2>	
<p>Propriété : DPF Contractant : Cen Centre par conventionnement Durée de l'animation : depuis mars 2012 Surface contractée/totale : non finalisé Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à corynéphore (6120)</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1</h1>
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b> Sur les bases du Plan de Gestion réalisé en 2012 par le Cen Centre, une proposition de contrat Natura 2000 a été effectuée pour prendre en charge la portion éligible des actions nécessaires. La recherche de devis est en cours par le Cen afin de permettre de déposer en instruction le contrat en fin d'année 2012. Une visite a été effectuée avec la DDT18 pour leur présenter le site, les enjeux et objectifs.</p>		
<p><b>Éléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface d'habitat d'intérêt communautaire géré : 3ha28</li> <li>⇒ Surface débroussaillé : 0ha1</li> <li>⇒ Surface étrépee : 1ha2</li> <li>⇒ Surface broyée : 3ha14</li> <li>⇒ Surface gérée contre le solidage : 0ha1</li> <li>⇒ Montant du contrat : non finalisé</li> <li>⇒ Diagnostic réalisé par Adrien Chorein, Cen Centre</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Contrat non finalisé</b></p>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, 2</p>	<h2>Diagnostic Bec d'Allier, Cuffy (18)</h2>	
<p>Propriété : DPF Contractant : Cen Centre Durée de l'animation : depuis mars 2011 Surface contractée/totale : non finalisé Habitats ou habitats d'espèces visés : Prairie à fromental (6510), Pelouse à Fétuque (6210), Chauves souris.</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1</h1>
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b> Un projet de contrat existe depuis 2009. La commune n'ayant pas souhaité être signataire pour des raisons extérieures à Natura 2000, une réflexion de partenariat a été menée en 2012 entre la commune et le Cen Centre. Ce partenariat s'est vu appuyer par la définition d'un ENS du CG18 sur le site. La commune de Cuffy est signataire d'une autorisation de gestion auprès de la DDT58, gestionnaire du DPF, qu'elle partage avec le Cen Centre. Ce dernier étant en charge de réaliser un Plan de Gestion du site et de mener les actions de gestion. Suite à cette structuration, le diagnostic a été réactualisé et sera présenté aux différents acteurs du site pour validation en fin d'année 2012. Une visite a été effectuée avec la DDT18 pour leur présenter le site, les enjeux et objectifs.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface gérée : 19 à 23 hectares de pelouses et prairies</li> <li>⇒ Nombres d'HIC concernés : 2</li> <li>⇒ Type d'action : débroussaillage, fauche, broyage</li> <li>⇒ Diagnostic réalisé par Frédéric Jeandenand, CENB</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Contrat non finalisé</b></p>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, 2</p>	<h2>Contrats ENS Bec d'Allier, Gimouille (58)</h2>	
<p>Propriété : CG58 Contractant : CG58 Durée de l'animation : mars 2009-octobre 2011 Surface contractée : 6ha60 Habitats ou habitats d'espèces visés : Prairie à fromental (6510), Pelouse à Fétuque (6210), Chauves souris...</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1</h1>	
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b> Le contact avec le CG58 sur ce site date de début 2009 et une notice de gestion a été réalisé dès 2009. Le dossier est ensuite resté en attente au Conseil Général pour être remis sur table en début d'année 2011. Le diagnostic a été réactualisé du fait de la rapide évolution des végétations du site et le montage administratif s'est achevé durant l'automne 2011. Le contrat a été signé en octobre 2011 pour initier les travaux dès l'hiver.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface gérée : 6ha60</li> <li>⇒ Surface débroussaillée : 6ha50</li> <li>⇒ Surface fauchée : 0ha10</li> <li>⇒ Montant du contrat : 38 244 €</li> <li>⇒ Diagnostic réalisé par Frédéric Jeandenand, CENB</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Contrat signé</b></p>		







### ❖ **Mise en œuvre des contrats**



Durant la session d'animation juin 2011 à août 2012, sept sites en contrat ont fait l'objet de travaux. Il s'agit des sites :

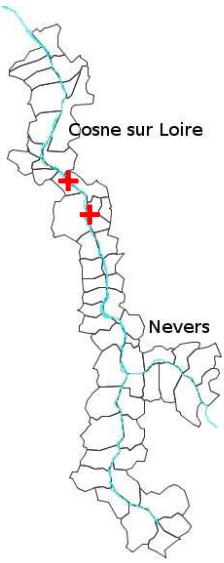

- Les **Chamons Nord**, Marzy par la SOBA Nature Nièvre
- Les **Chamons Sud**, Marzy par la SOBA Nature Nièvre
- Le **Ver-Vert**, Nevers par la commune de Nevers
- **Malaga, l'Île du Bas et La Chaume**, Mesves-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire par la RNVL
- **L'ENS Bec d'Allier**, Gimouille par le CG58
- Les **Brocs**, La-Celle-sur-Loire par le CEN B


Les fiches suivantes relatent ces interventions.



<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2>Chamons Nord, Travaux, Marzy (58)</h2>	
<p>Propriété : Société Ornithologique du Bec d'Allier (SOBA) Contractant : SOBA Date des travaux : octobre 2011 Surface contractée/totale : 6,52 ha/17 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210)</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1>1</h1>	
		
<p><u>Déroulement de l'opération :</u></p> <p>Il s'agit de la troisième année des interventions du contrat déposé en 2009. Suite à la réouverture effectuée en 2009, l'entretien par fauche et gyrobroyage a été effectué sur l'ensemble du site sans rencontrer de problèmes particuliers. Cette action a permis de contrer la dynamique de recolonisation du genêt et d'accentuer les décapages ponctuels favorables au corynéphore.</p>		
<p><u>Éléments chiffrés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface fauchée en 2011 : 6,43 ha</li> <li>⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 2</li> </ul>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2 style="text-align: center;">Chamons Sud, Travaux, Marzy (58)</h2>	
<p>Propriété : Société Ornithologique du Bec d'Allier (SOBA) Contractant : SOBA Durée des travaux : octobre 2011 Surface contractée/totale : 3,39 ha/5,8 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), chauves souris.</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1 style="text-align: center;">1</h1>
 <p>Cosne sur Loire</p> <p>Nevers</p>		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b></p> <p>Pour la seconde année d'intervention sur ce site, les actions ont consisté en une fauche de l'ensemble de la zone, soit 3,39 hectares. Aucun problème particulier n'a été relevé dans la réalisation des actions. L'entreprise et le maître d'ouvrage ayant pleinement conscience de la valeur de ces terrains.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Surface fauchée en 2011 : 3ha39 ha</li><li>⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 2</li></ul>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2>Ver-vert, Travaux, Nevers (58)</h2>	
<p>Propriété : DPF, Ville de Nevers, Agglomération de Nevers Contractant : Ville de Nevers Durée des travaux : septembre 2011 Surface contractée/totale : 10,14 ha/21 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), chauves souris.</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1>1</h1>	
 <p>Cosne sur Loire</p> <p>Nevers</p>		
<p><u>Déroulement de l'opération :</u></p> <p>Suite à la signature du contrat au premier semestre 2010, les premières actions ont été engagées à l'automne 2010.</p> <p>La première année a permis d'effectuer le débroussaillage de portions du site, en 2011 c'est la fauche de l'ensemble de la pelouse et de la prairie qui ont été mené sur près de 10 hectares. Une attention particulière a été faite sur les zones de présence du robinier, ce afin de ne pas favoriser son expansion par drageonnage.</p> <p>Une visite préalable aux travaux a été nécessaire ainsi que deux passages en phase chantier à la demande du maître d'ouvrage. La réception fut ensuite effectuée en présence de la DDT58.</p>		
<p><u>Eléments chiffrés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface fauché en 2011 : 9ha86</li> <li>⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 4</li> <li>⇒ Remarque : Une veille des reprises de robinier doit être faite sur une partie du site, la fauche de très jeunes pousses ayant pu avoir un impact négatif.</li> </ul>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2 style="text-align: center;">Malaga, Ile du Bas, La Chaume, Travaux, Pouilly-sur-Loire et Mesves-sur-Loire (58)</h2>	
<p>Propriété : DPF Contractant : CEN Bourgogne - RNNVL Durée des travaux : septembre et octobre 2011 Surface contractée/totale : 15,86 ha/ 25 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), chauves souris.</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1 style="text-align: center;">1</h1>
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b> Suite à la signature du contrat en fin 2010, les premières interventions ont pu être mises en œuvre dès l'automne 2011. L'ensemble des travaux a été réalisé sur plus d'un mois. Les travaux ont reçu un accueil très favorable des riverains qui ont redécouvert le site et apprécié le résultat obtenu. Le conseil municipal a visité le site avec l'animateur et le conservateur de la RNNVL afin de leur représenter la démarche et l'objectif. L'idée a été émise d'étendre l'action aux terrains communaux périphériques. La restauration du site va se poursuivre en 2012.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface fauchée en 2011 : 3ha49</li> <li>⇒ Surface débroussaillée en 2011 : 4ha69</li> <li>⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 3</li> <li>⇒ Remarque : Une veille des reprises de robinier doit être faite sur Malaga, un constat visuel de forte présence étant fait en 2012.</li> <li>⇒ Remarque : Une très forte appréciation de l'action par les usagers, la périphérie du site pourrait faire l'objet d'un futur contrat.</li> </ul>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, 2</p>	<h2>ENS Bec d'Allier, Travaux, Gimouille (58)</h2>	
<p>Propriété : CG58 Contractant : CG58 Durée des travaux : janvier et février 2012 Surface contractée : 6ha60 Habitats ou habitats d'espèces visés : Prairie à fromental (6510), Pelouse à Fétuque (6210), Chauves souris...</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1</h1>
		
<p><b>Déroulement de l'opération :</b> Suite à la signature du contrat, le Conseil Général a retenu une entreprise pour réaliser les travaux de débroussaillage et fauche sur le site. L'action n'a pu commencer qu'en janvier 2012 nécessitant de retarder la date limite de fin de travaux. Pour cette année d'intervention, ce report n'était pas incompatible avec les objectifs du contrat. L'entreprise est intervenue sur plusieurs passages, le résultat ne donnant pas satisfaction quand au respect du cahier des charges. Il a été nécessaire par le CG de reprendre en interne une part des travaux pour en assurer la conformité. Des altérations du milieu (surtassement, marques de chenilles...) non cadrées par le cahier des charges sont notables. La réception a tout de même été effective aux vues des efforts de remise en état du site par le CG.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface débroussaillée en 2012 : 6ha5</li> <li>⇒ Surface fauchée en 2012 : 0ha10</li> <li>⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 6</li> <li>⇒ Remarque : Une attention particulière devra être faite pour les interventions de la seconde session en fin d'année 2012.</li> <li>⇒ Une assistance plus fine devra être faite par l'animateur lors des montages des cahiers des charges par les contractants.</li> </ul>		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, 2</p>	<h2>Les Brocs, Pâturage, La-Celle-sur-Loire (58)</h2>	
<p>Propriété : Commune de La-Celle-sur-Loire Contractant : Cen Bourgogne par convention de gestion Durée de pâturage : juin à septembre 2012 Surface contractée : 34ha10 Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouses à corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), Pie-Grièche écorcheur...</p>		<p>Niveau de priorité affiché dans les DocObs</p> <h1>1</h1>
 <p>Carte de la région de la Loire et de l'Allier. La commune de La-Celle-sur-Loire est indiquée par une croix rouge dans le département de l'Allier (58). La ville de Nevers est également indiquée.</p>	 <p>Photo d'un troupeau de brebis pâturant dans un champ verdoyant, entouré d'arbres et de buissons.</p>	
<p><b>Déroulement de l'opération :</b></p> <p>Le contrat a été signé le 23 avril permettant l'arrivée des brebis la même semaine. L'arrivée du troupeau a été saluée par les riverains et la commune qui ont redécouvert le site par cette entremise.</p> <p>Dès l'arrivée, les premiers agnelages sur site ont eu lieu, et la mortalité a été nulle. Face à ce résultat plus que satisfaisant, cette pratique sera réitérée les années prochaines.</p> <p>Le troupeau a varié en nombre de tête durant la saison de pâturage pour s'adapter aux conditions climatiques. En effet, les pluies de début d'année ont nécessité d'augmenter le chargement pour être efficace, et a contrario, l'été arrivant, le troupeau a diminué en adéquation avec la ressource.</p> <p>Le CENB effectue un suivi régulier en partenariat avec le berger pour adapter la pression de pâturage en fonction de la réponse du milieu. Cette méthode est essentielle pour l'obtention d'un pâturage efficace autant pour le milieu que pour les brebis.</p>		
<p><b>Eléments chiffrés du contrat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Surface d'habitat d'intérêt communautaire géré : près de 30 ha</li> <li>⇒ Surface pâturée : 34ha</li> <li>⇒ Montant du contrat : 84 925€78</li> <li>⇒ Nombre de brebis : environ 300</li> <li>⇒ Temps de montage du contrat : 10 mois</li> <li>⇒ Remarque : Ce contrat démontre l'efficacité du pastoralisme sur les pelouses et prairies ligériennes, tant en temps qu'auxiliaire de gestion que sur la viabilité d'un système d'exploitation.</li> </ul>		

#### ❖ Suivis et évaluation des actions

Sur la période 06/2011-08/2012, trois sites ont fait l'objet de suivis scientifiques intermédiaires. Il s'agit de Chamons Sud, du Ver-Vert et de La Chaume. Ces suivis reposent sur le protocole établi en 2010-2011 établis par les conservatoires.

Les comptes-rendus sont joints en annexe 5.

Bien que ne pouvant présager des résultats à échéance des contrats, les données obtenues laissent voir une évolution positive des milieux et une efficacité des actions de gestions mises en œuvre.

### 1.4. Mesures Agro-Environnementales territorialisées (objectifs 3, D, BA, VA)

Mesures Agro-environnementales territorialisées	Nb jours	16,28	Pourcentage de l'animation	8,4%
---	----------	-------	----------------------------	------

#### 1.4.1. Finalisation de l'opération 2010-2011

Le programme MAEt 2010-2011 n'a été proposé que dans la Nièvre et mené en quasi-totalité sur la période d'animation précédente. Un temps a tout de même été nécessaire sur cette session d'animation pour finaliser et accompagner les exploitants signataires dans la première phase de leur engagement.

L'ensemble des documents est présenté en annexe 5.

#### 1.4.2. Programme MAEt 2011-2012

Le programme 2011-2012 ne devait porter que sur la rive Cher des sites. Le démarchage des candidats a été effectué sur la session d'animation précédente ainsi que les diagnostics écologiques.

Cependant, aucun dossier n'a été déposé in fine. En effet, suite à la réception du cadrage régional Centre, il s'est avéré que la majorité des parcelles ne présentait pas de critères d'éligibilité, le restant ne présentant pas un degré de priorité majeur.

Il a donc été décidé de ne pas déposer de dossier qui aurait eu de grande difficultés à être accepté, et ce afin de ne pas leurrer les exploitants et discréditer la démarche MAEt sur le territoire.

Le prochain programme MAEt sur l'axe Loire-Allier niverno-berrichon ne sera proposé qu'en 2014 sur les bases des nouvelles orientations de la PAC. Certains exploitants engagés lors du premier programme se retrouveront une année sans engagements. Il existe un risque de recul de la qualité environnementale des parcelles durant ce laps de temps si les exploitants modifient leur pratique vers un retour à l'intensif. Cependant, en raison de l'incertitude sur le devenir des MAEt dans leur forme et sur leur fond, le choix a été fait de proposer un programme sur des bases certaines et durables dès obtention du nouveau cadre agro-environnemental de la PAC.

Un relationnel étroit avec les exploitants sera nécessaire en 2013 afin de les inciter au maintien des pratiques extensives durant le laps de temps nécessaire à leur réengagement dans la démarche MAEt.



### 1.4.3. Bilan quantitatif des programmes 2009-2011

Il a été choisi de dresser le bilan du programme MAEt 2008-2011 sur le territoire afin d'évaluer la réussite et la plus-value environnementale apportée. Ce choix s'est vu confortée par le discours tenu en CRAE Centre par la DRAAF qui préconisait d'évaluer la contractualisation passée pour justifier de la demande d'un nouveau programme.

En 2012, il a donc été réalisé un bilan quantitatif des années de contractualisation passées. Les données de 2008 n'ayant pu être obtenue dans la même forme que les données de 2009, 2010 et 2011, elles n'ont pas été intégralement incluses au bilan.

Ce bilan porte également un bref regard sur les difficultés rencontrées pour la réalisation des programmes MAEt réussis.

Il est prévu de réaliser un bilan qualitatif en 2013 portant sur une évaluation de l'état des parcelles après cinq années de MAEt.

Ces deux bilans permettront de proposer un programme en 2014 le plus adapté possible à la réalité des sites.

## 1.5. Charte Natura 2000

Charte Natura 2000	Nb jours	3,4	Pourcentage de l'animation	1,7%
--------------------	----------	-----	----------------------------	------

La charte des sites habitats a été finalisée en 2011 et validée en CoPil après quelques amendements formulés par le groupe de travail et par les membres du CoPil.

La charte est présentée en annexe 4.

A l'heure actuelle, les arrêtés portant modification des DocObs pour intégration de la charte ont été pris pour les sites nivernais uniquement.

Une aide a également été fournie auprès de la DDT 58 dans la définition des parcelles cadastrales concernées et éligibles à l'exonération de la TFNB pour les signataires de la charte. Les arrêtés ont été pris courant 2012.

Du fait des délais restreint pour permettre une application de l'exonération partielle de la TFNB en 2013, pour une signature en 2012, le démarchage des éventuels signataires n'a pas abouti. Les premières signatures de charte des sites seront tentées pour la saison 2013.

L'obtention de l'ensemble des parcelles nivernaises incluses aux sites, par le biais des arrêtés parcellaires, va faciliter le travail d'animation dans le domaine des chartes et contrats. En effet, la prospection peut être ciblée en fonction des propriétaires. La réalisation des arrêtés parcellaires est donc une aide substantielle au travail de l'animateur.

## 1.6. Études

Études	Nb jours	21,67	Pourcentage de l'animation	11,2%
--------	----------	-------	----------------------------	-------

### 1.6.1. Restauration de frayères

L'étude initialement prévue n'a pas été lancée comme indiqué dans le précédent rapport d'activité. Cependant, un accompagnement des études portées dans d'autres cadres a été effectué.

❖ Suivi de l'étude sur les frayères à Grande Alose portée par les fédérations de pêche et la RNVL. L'enjeu pour cette espèce sur le secteur est clarifié. Les sites présentent

essentiellement un enjeu en terme de passage mais quelques frayères ont été identifiées, une veille particulière sera apportée sur ces secteurs en cas de travaux.

❖ Suivi du plan de travaux de la FDAAPPMA 58 sur les frayères esocicoles. Prospection d'anciennes frayères esocicoles anciennement restaurées et évaluation de l'intérêt de réintervention. Plusieurs conclusions sont ressorties en fonction des sites :

- Frayères peu fonctionnelles du fait de l'évolution du lit de la Loire, certaines peuvent tout de même présenter une importance d'un point de vue ornithologique, batrachologique ou entomologique.

- Frayères fonctionnelles nécessitant un entretien courant.

- Frayères nécessitant un approfondissement de l'analyse, c'est notamment le cas aux Vallées (Couargues) où la connexion pourrait être améliorée mais une incertitude sur sa fréquence et durée de mise en eau demeure.

❖ A l'occasion de ses prospections, des présences et témoignages de Cistude d'Europe ont été notées. Les sites ont été suivis afin d'affiner la connaissance. Il s'avère nécessaire d'affiner les prospections afin de clarifier le statut de l'espèce sur les sites et à proximité.

L'action sur les frayères à brochet et la Cistude doit être poursuivie.

### **1.6.2. Amélioration de la connaissance des espèces d'oiseaux à fort enjeu patrimonial**

Sur la période 2011-2012, deux sessions de suivis des populations de sternes ont été menées. En 2011, l'étude a été effectuée sur crédit Natura 2000 par la SOBA Nature Nièvre en collaboration avec l'animateur et la RNVL. Le rapport est présenté en annexe 3.

Cette étude a également caractérisé le potentiel de nidification de l'œdicnème criard.

En 2012, le suivi sterne a été réalisé par la SOBA sur des fonds autres. L'animateur a accompagné la démarche.

Ces données permettront d'affiner la stratégie de protection des sites de nidifications des sternes.

En 2012, des prospections sur le Balbuzard pêcheur ont été effectuées sur le périmètre de la RNVL suite à l'observation régulière d'individus en période de nidification. Il semble qu'aucun nid ne soit encore présent sur les sites, ceux-ci restant une zone de pêche privilégiée, notamment sur sa partie nord.

### **1.6.3. Préalable à la mise en place d'un APPB sternes**

Sur la base de l'étude sternes de 2011 et de sa poursuite en 2012, les localisations des colonies majeures ressortent. Les différents acteurs concernés par la mise en place d'APPB ont été recensés et les premiers échanges présagent d'une faisabilité de mise en œuvre. En parallèle, les actions similaires mises en œuvre sur d'autres secteurs ligériens ont été observées afin d'en tenir compte lors de la définition du programme local. Un groupe de travail doit être organisé afin de présenter l'objectif et de réaliser un projet consensuel.

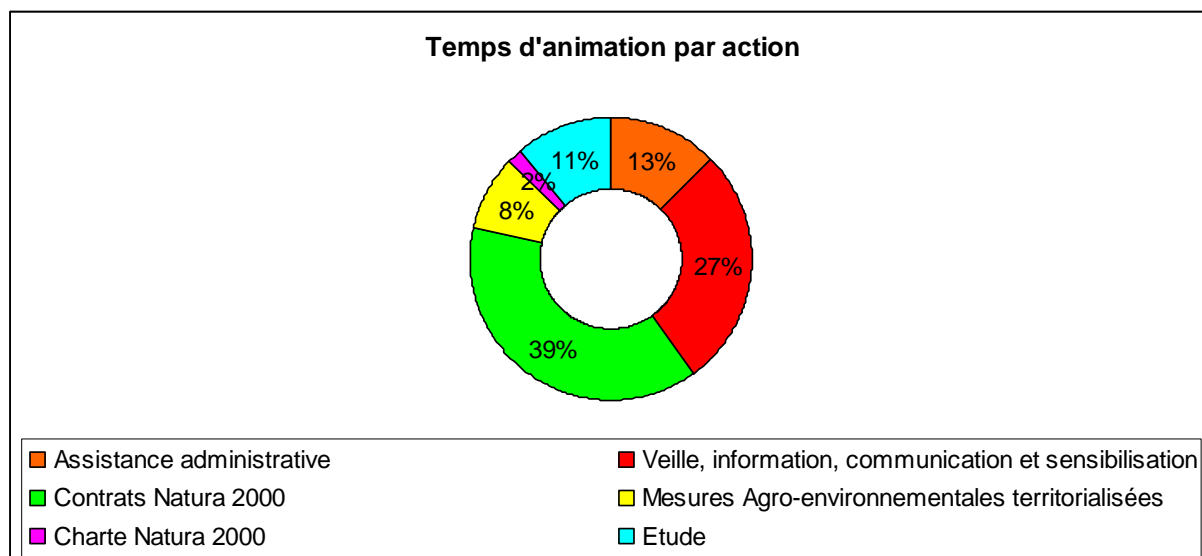
Cette action doit se poursuivre dans les années à venir.

### **1.6.4. Réflexion sur la mise en place d'une évaluation des habitats**

L'évaluation de l'état de conservation des habitats est encore relativement peu définie dans son cadrage national méthodologique. Les différents protocoles existants ont été observés et la faisabilité de mise en œuvre étudiée.

Il en ressort une proposition de réalisation d'une évaluation de l'état de conservation des habitats à l'horizon 2014-2015 sur l'ensemble des sites. N'ayant pas d'état initial dans les DocObs, hormis partiellement sur le site Val d'Allier Bourguignon, cette évaluation ne permettra pas de faire ressortir une évolution. Cependant, les années d'actions contractuelles (MAEt, Contrats) et de sensibilisation auront un recul suffisant pour jauger de leur efficacité. Couplée aux suivis mis en œuvre sur les sites en contrat et à l'évaluation qualitative et quantitative des MAEt, cette évaluation permettra une meilleure compréhension des sites.

## 2. Bilan d'animation



La répartition du temps par mission d'animation est notablement différente des années précédentes.

Le temps alloué à l'assistance administrative est identique du fait d'un fonctionnement rodé avec la DDT58, cependant il pourrait évoluer dans les années prochaines de part le changement de maîtrise d'ouvrage.

Les MAEt présente la plus forte baisse avec 8% de la session 2011-2012. Ceci s'explique par l'absence de programme MAEt abouti sur cette période, le projet Cher 2012 ayant été annulé (cf. 1.4). Un temps a tout de même été nécessaire au montage d'un pré-projet et à son évaluation. Le bilan des MAEt 2009-2011 a occupé un temps relativement faible de l'animation, l'essentiel du travail ayant été réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne en prestation.

En complémentarité de la baisse du temps MAEt, l'accent a été mis sur les contrats Natura 2000 qui ont occupé 39% du temps d'animation. Plusieurs sites ont été identifiés et le démarchage y a été effectué à un niveau d'avancement variable. En sus, l'accompagnement des anciens contractants a été pérennisé. La proportion de temps sur cette mission devrait se maintenir dans les prochaines sessions.

L'animation générale (communication, sensibilisation et veille réglementaire) s'est accrue sur cette période. L'évaluation des incidences Natura 2000 se fait ressentir et davantage de sollicitations sont effectuées auprès de l'animateur en ce sens. Cette seule part représente plus de la moitié du temps sur cette mission.

Le temps alloué au volet charte est stable, il a principalement été dédié à l'optimisation de l'outil pour sa mise en application prochaine.

Enfin, le temps consacré aux études reste stable par rapport à la session précédente malgré les thèmes diversifiés abordés. En effet il a été décidé de limiter l'implication de l'animateur

au profit des structures naturalistes partenaires afin d'optimiser le partenariat sur sites et de laisser à l'animateur le temps suffisant à la tenue des autres missions.

La session d'animation courant de juin 2011 à aout 2012 a permis de clore la thématique MAEt sur le territoire jusqu'à la création d'un futur programme basé sur la nouvelle PAC de 2014.

En contrepartie, les contrats ont été recherchés afin de prendre les devants vis-à-vis des difficultés d'engagements qui arriveront dès 2013. En effet, les contrats ne pourront être engagés que sur 2 ans rendant difficiles la réelle mise en place de gestions efficaces durant un laps de temps aussi court.

Les chartes seront alors un outil plus développé. En effet, les sites *chartables* ne présentent pas d'enjeu de restauration mais un enjeu d'entretien et de pérennisation des pratiques, aussi il est préférable de proposer aux gestionnaires de ces sites une charte pouvant bénéficier de l'ensemble des implications, et notamment l'exonération partielle de la TFNB. C'est pour cela que la signature de charte a été repoussée.

Plusieurs axes de développement des connaissances ont été identifiés et seront pérennisés par la suite dans une dynamique de partenariat local.

Pour l'accomplissement de cela, c'est près de 8000 Km qui ont été parcourus afin de permettre à l'animateur de se rendre sur les lieux répartis sur les plus de 13 000 hectares de son territoire d'action.

### **3. Perspectives globales 2012-2015**

L'animation des années 2012 à 2015 est dépendante des volontés du nouveau maître d'ouvrage qu'est le Pays Nevers-Sud-Nivernais. Les conservatoires ayant été retenu à l'issu du marché public, les axes de travail demandés sont :

- Finalisation des contractualisations initiées
- Développement de la charte
- Pérennisation des outils de communication et lancement du site internet
- Assistance dans la mise en place de l'évaluation des incidences et autres outils réglementaires
- Approfondissement des connaissances (Sternes, Cistude)
- SUDOCO, mise en place de la saisie de l'animation
- Définition du potentiel pastoral et mise en œuvre
- Évaluation des DocObs et de l'état de conservation des habitats